



Parc naturel régional de Brière



unesco

Réserve de biosphère Entre Loire et Vaine, des marais aux marées



© Louis Bolzinger



© Louis Bolzinger

parc-naturel-briere.com

COMPTE RENDU DU COMITÉ STRATÉGIQUE BÂTIROSEAU

28 ET 29 AVRIL 2026 - LE HAVRE / MAISON DE L'ESTUAIRE

STRUCTURATION DE LA FILIÈRE CHAUME ET ROSEAU

Coordination du projet BâtiRoseau et rédaction du compte rendu :
Guillaume DEGUILHEM - Parc naturel régional de Brière - g.deguilhem@parc-naturel-briere.fr

Ce projet a été financé par le Gouvernement dans le cadre du plan France 2030 opéré par l'ADEME



Synthèse générale

Les deux journées du comité stratégique BâtiRoseau, organisées les 28 et 29 avril 2026 au Havre, à la Maison de l'Estuaire, ont réuni des acteurs intervenant à différents niveaux de la chaîne de valeur du roseau et du chaume : gestionnaires de roselières, coupeurs, chaumiers, propriétaires de chaumières, architectes, maîtres d'ouvrage, chercheurs, organismes de formation, associations, parcs naturels régionaux, structures d'appui à l'écoconstruction et représentants professionnels.

La première journée a replacé le roseau dans son milieu d'origine, la roselière. Les échanges ont mis en évidence que la ressource ne peut être dissociée des enjeux écologiques, des contraintes de gestion des zones humides, des calendriers de coupe, des conditions météorologiques, des capacités matérielles des exploitants et de la viabilité économique des activités de récolte. La coupe du roseau apparaît ainsi comme un maillon stratégique à la fois écologique, technique et économique, mais fragile : elle contribue à l'entretien de certains milieux, permet l'approvisionnement de la couverture en chaume et peut générer une biomasse mobilisable pour de nouveaux usages, mais elle reste fortement fragilisée par des fenêtres d'intervention réduites, des conditions météorologiques incertaines, des besoins élevés en matériel spécialisé, des difficultés de main-d'œuvre et une rentabilité encore insuffisamment sécurisée.

Cette première journée a également permis d'examiner les perspectives de valorisation du roseau impropre à la couverture, issus des coupes d'entretien, du tri, de la pose ou de la dépose. Les contributions relatives aux systèmes constructifs, aux composites biosourcés, aux démarches architecturales expérimentales et aux dynamiques territoriales ont montré que les usages hors couverture peuvent constituer des débouchés complémentaires. Leur intérêt est multiple : réduire le coût net de gestion des roselières et offrir aux coupeurs, gestionnaires, chaumiers des perspectives économiques complémentaires, tout en évitant que des volumes de roseau soient simplement broyés, brûlés, stockés ou traités comme déchets. Ces pistes restent toutefois conditionnées à une meilleure qualification des gisements, à l'identification de volumes réellement mobilisables, à la maîtrise des transformations, à l'évaluation technique et environnementale des solutions, à la structuration logistique et à la construction de modèles économiques réalistes.

La seconde journée a recentré les échanges sur la couverture en chaume et les conditions de consolidation de la filière. Les discussions ont porté sur la durabilité des toitures, la qualité du roseau, les règles professionnelles, les travaux scientifiques, les campagnes de prélèvements, les bâtiments démonstrateurs, la formation et la structuration professionnelle. La présence de représentants professionnels, dont l'ANCC, a également rappelé l'importance d'associer les entreprises de couverture en chaume aux démarches de structuration, de formation et de clarification technique. Les témoignages des propriétaires et des professionnels ont confirmé la nécessité de renforcer la traçabilité des matériaux, l'objectivation des facteurs de dégradation, l'harmonisation des pratiques, la reconnaissance des entreprises engagées dans une mise en œuvre de qualité et la lisibilité de la filière auprès des maîtres d'ouvrage, assureurs, bureaux de contrôle et prescripteurs.

Les échanges ont confirmé que la filière chaume et roseau ne peut être abordée uniquement comme une filière de matériau. Elle se situe à la croisée d'enjeux écologiques, techniques, patrimoniaux, économiques et professionnels : gestion des zones humides, maintien des savoir-faire, durabilité des toitures, qualité de la ressource, assurabilité, prescription, économie circulaire et développement de nouveaux usages biosourcés. Cette approche transversale correspond au positionnement de BâtiRoseau, qui associe recherche sur les dégradations du chaume, appui aux règles professionnelles, exploration de nouveaux usages du roseau, coordination et partage d'expérience.

Les discussions ont également fait apparaître un besoin partagé de coordination. Les initiatives existent, mais restent souvent dispersées. La filière dispose de compétences, d'expériences locales et de capacités d'innovation, mais elle manque encore de données consolidées, de références communes, d'outils de traçabilité, de cadres techniques reconnus, de formations structurantes et d'une organisation collective capable de relier durablement les différents maillons de la chaîne de valeur.

Dans ce contexte, BâtiRoseau ne constitue pas à lui seul une réponse à l'ensemble des besoins de structuration. Le projet peut en revanche contribuer à cette dynamique en facilitant le dialogue, en produisant des connaissances, en expérimentant des solutions ciblées, en valorisant les retours d'expérience et en faisant circuler les informations entre territoires, professionnels, chercheurs et structures d'appui. Le comité stratégique a ainsi confirmé l'intérêt d'une approche collective et progressive, dans laquelle BâtiRoseau prend sa part aux côtés des autres acteurs concernés.

Enseignements transversaux

La filière chaume et roseau doit être abordée comme une chaîne complète, depuis la roselière jusqu'au bâtiment, et non comme une succession d'actions isolées.

La gestion des roselières poursuit d'abord des objectifs écologiques, mais peut générer une biomasse valorisable si les conditions de coupe, de logistique et de débouchés sont réunies.

La couverture en chaume reste l'usage le plus noble du roseau, mais elle doit être sécurisée par la qualité de la ressource, la traçabilité, les bonnes pratiques, les règles professionnelles, la formation et le suivi.

Les usages hors couverture peuvent constituer des débouchés complémentaires, notamment pour les fractions impropres à la couverture, les déchets de tri, de pose ou de dépose, sous réserve d'une transformation maîtrisée et d'un accès réaliste au marché.

Les dégradations prématurées de toitures ne peuvent pas être expliquées par un seul facteur. Elles nécessitent une approche croisée : fongique, physico-chimique, constructive, climatique, assurantielle et professionnelle.

Les bâtiments démonstrateurs doivent devenir des supports de comparaison et de capitalisation sur le temps long.

La montée en compétence et la formation sont indispensables pour rendre les règles professionnelles effectives et renforcer la crédibilité de la filière auprès des maîtres d'ouvrage, assureurs et bureaux de contrôle.

La structuration de la filière suppose une gouvernance ouverte, associant chercheurs, chaumiers, coupeurs, propriétaires, gestionnaires de milieux, maîtres d'ouvrage, architectes, collectivités et structures professionnelles.

Suites à donner

Poursuivre la campagne de prélèvements en veillant à intégrer des toitures saines et dégradées, des origines de roseau variées et des informations précises sur la pose, l'environnement et l'entretien.

Croiser les résultats de l'Université de Caen Normandie, d'UniLaSalle Rouen et de l'École Supérieure du Bois afin de produire une lecture intégrée des facteurs de durabilité.

Organiser un travail spécifique avec les chaumiers sur les paramètres prioritaires à tester dans les bâtiments démonstrateurs.

Identifier des maîtres d'ouvrage volontaires pour accueillir des supports d'essais ou intégrer des variantes expérimentales dans des réfections prévues.

Poursuivre l'analyse des débouchés hors couverture avec Karibati, ROSOBREN et les acteurs territoriaux intéressés.

Maintenir les échanges entre territoires afin de mutualiser les retours d'expérience : Brière, estuaire de la Seine, Marais poitevin, Cotentin et Bessin, Boucles de la Seine Normande, Camargue et autres territoires concernés.

Participants, structures représentées et contributions mobilisées

Organisation et pilotage du projet : Guillaume DEGUILHEM, Parc naturel régional de Brière, coordinateur du projet BâtiRoseau ; Quentin DUVAL, appui au projet BâtiRoseau, communication, événementiel et campagne de prélèvements.

Accueil et gestion du site : Martin BLANPAIN, Maison de l'Estuaire, directeur ; Élodie RÉMOND, Maison de l'Estuaire, chargée d'étude ; Faustine SIMON, Maison de l'Estuaire, coordinatrice ; Romane TESSIER, Maison de l'Estuaire ; Thomas ROGER DUPLESSY, Maison de l'Estuaire

Partenaires scientifiques et techniques : Virginie SÉGUIN, Université de Caen Normandie ; Désiré NDAHIRWA, UniLaSalle Rouen ; Fériel BACOU, UniLaSalle Rouen ; Hafida ZMAMOU, UniLaSalle Rouen ; Arthur HELLOUIN DE MENIBUS, MATELOW ; Coralie GARCIA, COCON.

Entreprises de couverture en chaume et coupe de roseau : Élodie DUBOURGUAIS, GAEC Les Roselières ; Thierry RENARD, entreprise de couverture en chaume ; Christophe FERRERO, entreprise de couverture en chaume ; Stéphane JACQUES, chaumier.

Représentants associatifs et structures d'appui : Jean-François AOUSTIN, Association des propriétaires de chaumières en Brière, co-président ; Jean-Charles ALBERT, Association des propriétaires de chaumières en Brière, co-président ; David BAPTISTA BEN AYOUN, Association Rozeau ; Carole LEMANS, ARPE Normandie ; Romain RIPAU, ACDPM BS-PC.

Architectes, bureaux d'études, maîtrise d'ouvrage et aménagement : Marie LUDMANN, BRUMAIRE architecture ; Frédéric DENISE, Archipel Zéro ; Mathilde HEREN, MURMUR architecture ; Julien PRADA, MURMUR architecture ; Guislain BAUDELET, MURMUR architecture ; Anouk ROGER, MURMUR architecture ; Marion SUEUR, MURMUR architecture ; Lise BOCHER, SPL Vallée idéale développement / Amiens Aménagement ; Gaëlle LEMOIGNE, SPL Vallée idéale développement / Amiens Aménagement ; Jean-François CHAVOIS, MEIX ; Camille DE GAULMYN, Degré ; Boris FILLON, Degré ; Elvire DUBOIS, Amarée ; Mélanie BOUDAUD, doctorante ENSA Nantes.

Parcs naturels régionaux et collectivités : Gaële CALVEZ, Parc naturel régional du Marais poitevin, architecte-conseil ; François STREIFF, Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin ; Clotilde DE ZÉLICOURT, Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande.

Formation et organisations professionnelles : Christophe FERRERO, représentant de l'Association nationale des couvreurs chaumiers (ANCC), Pascal DUFOUR, CAPEB Normandie ; Guillaume MESNILDREY, Chambre d'agriculture de Normandie / Buffer+.

Supports ou contributions mobilisés : Christophe BELLONCLE, École Supérieure du Bois, partenaire du projet BâtiRoseau ; Karibati, contribution mobilisée dans le cadre de la séquence relative aux systèmes constructifs et à l'évaluation technico-économique des usages du roseau hors couverture ; ROSOBREN / Sébastien ILLOVIC, contribution mobilisée dans le cadre de la séquence relative à l'intégration du roseau dans les composites et biomatériaux ; BTP CFA Loire-Atlantique, site de Saint-Brévin-les-Pins / BTP CFA Pays de la Loire, contribution mobilisée dans le cadre de la présentation du CQP couvreur chaumier.

Compte rendu détaillé

28 Avril 2026 : Gestion des roselières, ressource et usages du roseau hors couverture

La première journée a été consacrée à la ressource roseau, à la gestion des roselières et aux usages hors couverture. Elle a permis de partir du milieu naturel et de la coupe pour aller vers les débouchés bâtiment, les retours d'expérience architecturaux, les dynamiques territoriales et les contraintes écologiques observées sur le terrain.

Ouverture et cadrage

Martin Blanpain a accueilli les participants au nom de la Maison de l'Estuaire. Il a rappelé l'intérêt de la structure pour les travaux de BâtiRoseau, à la fois en raison de la présence d'une activité de récolte sur l'estuaire de la Seine, des difficultés rencontrées par les coupeurs, du suivi de l'évolution de la qualité de la roselière et des enjeux d'adaptation au changement climatique. Il a également indiqué que la Maison de l'Estuaire porte depuis plusieurs années un projet de maison de la réserve, dont la conception pourrait intégrer des matériaux locaux, dont le roseau, si les conditions techniques le permettent.

Guillaume DEGUILHEM a replacé cette journée dans les objectifs du projet BâtiRoseau. Il a insisté sur la nécessité de ne pas réduire le roseau à la seule couverture en chaume, mais de repartir de la ressource, des roselières, de leurs enjeux de biodiversité et des conditions économiques de coupe. Il a rappelé les trois volets du projet : comprendre les dégradations du chaume, accompagner la validation des règles professionnelles et explorer les autres usages du roseau non valorisable en couverture.

Le cadrage a souligné que les coupeurs de roseau occupent une position centrale : ils contribuent à la gestion des milieux et fournissent la matière nécessaire à la couverture. Leur activité est cependant soumise à une fenêtre d'intervention réduite, liée à la nécessité de couper un roseau sec, aux contraintes météorologique, et aux périodes de nidification des oiseaux. Le changement climatique tend à accentuer cette contrainte en modifiant les périodes de présence des espèces et les conditions d'accès aux marais.

Roseau hors couverture : des gisements identifiés, des débouchés à structurer

Carole LEMANS, ARPE Normandie, a présenté les travaux conduits dans le cadre de BâtiRoseau sur la quantification de la ressource, l'estimation des besoins des entreprises de couverture et l'identification des débouchés possibles pour le roseau non valorisable en chaume. Elle a souligné la difficulté méthodologique de ce travail, liée à l'absence de données consolidées sur le nombre d'entreprises de couverture en chaume, aux faibles taux de réponse des enquêtes et à la diversité des unités utilisées par les professionnels pour évaluer leurs déchets. Les résultats montrent néanmoins un déséquilibre important entre la production française et les besoins des entreprises ; la production française est estimée à 465 000 bottes, dont seulement 5 % en Normandie, tandis que les besoins nationaux pourraient atteindre environ 2 millions de bottes par an. La présentation a ainsi mis en évidence plusieurs constats structurants : une production nationale insuffisante au regard des besoins des chaumiers, un recours important à des approvisionnements diversifiés, notamment étrangers, et l'existence de volumes de roseau non valorisés issus du tri, de la pose ou de la dépose. Ces flux restent encore mal quantifiés et souvent difficiles à traiter. Les échanges ont notamment confirmé les difficultés rencontrées par les entreprises de couverture pour évacuer le roseau de dépose, en raison de la présence possible d'accroches métalliques, du coût des bennes, du temps nécessaire au tri et du refus de certaines déchetteries.

En complément, Carole LEMANS a présenté un inventaire des valorisations possibles pour ces gisements : paillassons, paillons, panneaux de façade, panneaux supports d'enduit, solutions en terre crue, roseau broyé en vrac, isolation, blocs roseau-terre-chaux, béton de plâtre-roseau, granulats ou poudres de roseau.

Les échanges ont toutefois rappelé que ces pistes ne peuvent pas être abordées comme une simple liste de débouchés théoriques. Leur développement suppose de résoudre des contraintes très concrètes : broyage d'une matière fibreuse, production de poussières, stockage, transport, calibrage, coût des équipements, régularité des volumes, qualification de la matière et capacité réelle des acteurs à absorber ces flux. Il est donc nécessaire de passer d'un inventaire de solutions à une véritable stratégie de filière, articulant gisement disponible, qualité de la ressource, transformation, logistique, cadre technique, modèle économique et débouchés opérationnels.

Conditions de valorisation du roseau hors couverture

Le support de Karibati, sur ses travaux conduits dans le cadre de BâtiRoseau, présenté en l'absence de ses représentants, a permis de structurer les pistes de valorisation bâtiment du roseau hors couverture. Quatre familles de produits ont été comparées : panneaux supports d'enduit intérieur, granulats pour bétons de roseau en remplissage de parois ou doublage, granulats pour éléments préfabriqués et isolant vrac en soufflage, insufflation ou déversement. La comparaison a été conduite selon plusieurs critères : adéquation entre la quantité disponible et le besoin de marché, complexité de fabrication, complexité d'accès au marché, concurrence et niveau de valeur ajoutée potentielle.

Deux solutions constructives ont été mises en avant comme prioritaires : les panneaux supports d'enduit intérieur et les granulats pour bétons de roseau en remplissage de parois ou doublage. Les échanges ont insisté sur le fait que ces pistes ne peuvent pas être uniquement envisagées sous l'angle technique. Elles nécessitent d'évaluer les marchés cibles, les volumes disponibles, les traitements mécaniques nécessaires, l'accès à l'évaluation technique, les coûts et les conditions logistiques. La question de l'ATEX, des règles professionnelles ou d'autres formes de reconnaissance technique a été identifiée comme un enjeu structurant pour permettre aux maîtres d'œuvre, bureaux de contrôle et assureurs de se saisir de ces solutions.

Retours d'expérience architecturaux et usages constructifs

Marie LUDMANN, BRUMAIRE architecture, a présenté l'observatoire ornithologique des étangs de Nérac, réalisé pour la Collectivité européenne d'Alsace, avec Héloïse Gaudin architecture et design. Ce projet constitue un retour d'expérience important pour BâtiRoseau, car il mobilise le bois et le roseau dans une démarche expérimentale, paysagère et constructive, en lien direct avec le contexte écologique du site. La volonté initiale était de valoriser le roseau local issu des coupes d'entretien des roselières présentes sur ou à proximité du site, afin de créer une continuité entre gestion écologique, ressource disponible et mise en œuvre architecturale. Cette ambition n'a toutefois pas pu aboutir pleinement, en raison de difficultés logistiques, matérielles et organisationnelles liées à la récolte, au tri, à la préparation, au stockage et à la mise à disposition d'un roseau compatible avec les exigences du chantier. L'intervention a ainsi mis en évidence l'intérêt de concevoir à partir des ressources disponibles, des savoir-faire locaux et du prototypage, tout en montrant les limites rencontrées lorsqu'une filière locale n'est pas encore stabilisée. Ce retour d'expérience souligne l'importance de structurer en amont une chaîne de valeur complète, depuis la coupe d'entretien jusqu'à l'usage bâtiment, afin de rendre possible la valorisation effective de ce roseau : identification du gisement, calendrier de coupe, conditions de séchage, moyens de transformation, stockage, responsabilités des acteurs, qualification du matériau et articulation avec les besoins de la maîtrise d'œuvre et des entreprises.

Le projet amiénois présenté par Amiens Aménagement / SPL Vallée idéale développement et MURMUR architecture a illustré une autre situation : celle d'un maître d'ouvrage et d'une équipe de conception souhaitant intégrer le roseau dans un bâtiment tiers-lieu du secteur des berges de Somme, dans le cadre du démonstrateur de la ville durable amiénois et de la ZAC Gare la Vallée. La présence d'une roselière sur site a été identifiée comme une opportunité pour interroger la capacité d'une ressource locale, déjà présente dans le paysage du projet, à devenir un matériau de construction mobilisable dans l'opération. Lise BOCHER, Gaëlle LEMOIGNE, Julien PRADA et les membres de l'équipe MURMUR ont ainsi mis en avant les attentes liées à l'innovation, à l'usage de matériaux biosourcés et locaux, mais aussi à la cohérence entre projet architectural, aménagement urbain, gestion du site et valorisation des ressources disponibles. Leur intervention a montré que l'intégration du roseau ne relève pas seulement d'un choix esthétique ou symbolique, mais suppose de transformer une biomasse présente localement en solution constructive crédible,

techniquement maîtrisée et compatible avec les contraintes d'un bâtiment recevant du public. Ce retour d'expérience souligne donc les besoins d'accompagnement des maîtres d'ouvrage et des équipes de conception : qualification du matériau, identification des systèmes constructifs pertinents, cadre réglementaire, assurabilité, logistique d'approvisionnement et articulation avec les entreprises capables de mettre en œuvre ces solutions.

Frédéric DENISE, Archipel Zéro, a présenté une démarche plus large d'architecture sobre, low-tech, bioclimatique, réversible et participative. Son intervention a rappelé que l'usage du chaume et du roseau doit être replacé dans un diagnostic territorial des ressources matérielles et humaines : matériaux naturels, produits peu transformés, déchets issus de surproduction, déchets industriels, savoir-faire artisanaux et compétences locales. Les exemples présentés ont ouvert la réflexion sur les conditions de prescription de matériaux peu transformés et sur la capacité à adapter le programme, le cadre réglementaire et la conception aux ressources réellement disponibles.

Valoriser le roseau en biomatériaux : potentiel technique et contraintes de filière

La contribution ROSOBREN a été mobilisée pour présenter les perspectives d'intégration du roseau dans les composites, biomatériaux et applications de plasturgie biosourcée. La démarche repose sur la valorisation de biodéchets issus de roselières dans une logique d'économie circulaire, de substitution partielle aux ressources fossiles et extractives, de traçabilité de la matière première, de séquestration carbone et de valorisation en fin de vie. Le support met notamment en avant une chaîne de valeur structurée autour de la ressource, de la conception des produits et de leur fin de vie, ainsi que des étapes techniques de préparation et de transformation de la matière : collecte, stockage, broyage, micronisation, calibrage, tamisage, granulation et compoundage.

Les discussions croisées de la journée ont toutefois confirmé que la transformation du roseau ne peut être envisagée sans sécuriser les conditions matérielles et économiques de la chaîne amont. Le roseau est une matière fibreuse, volumineuse et parfois difficile à broyer ; sa transformation peut générer des poussières, nécessiter des équipements adaptés, entraîner une usure des machines et supposer des volumes suffisants pour justifier les investissements. Les retours de terrain des coupeurs et entreprises de couverture ont ainsi rappelé que la valorisation hors couverture ne pourra se développer que si elle apporte une solution simple, économiquement acceptable et compatible avec les contraintes de chantier, de tri, de stockage, de transport et de gestion des déchets.

Dynamiques territoriales

David BAPTISTA BEN AYOUN a présenté l'Association Rozeau et les démarches engagées autour de la coupe participative, de la valorisation du roseau et de la création de lien social. Son intervention a mis en avant une approche territoriale et collective du roseau, où la ressource devient aussi support de mobilisation, d'expérimentation et de sensibilisation.

Gaële CALVEZ, Parc naturel régional du Marais poitevin, a présenté la réflexion conduite autour d'un possible plan roselières. Le Marais poitevin ne dispose pas d'un patrimoine de chaumières comparable à la Brière, mais il conserve des usages du roseau en sous-couche de toiture, notamment comme support de tuiles. La démarche portée par le Parc s'inscrit dans une stratégie écomatériaux engagée depuis 2020 et vise à établir un diagnostic des roselières, des acteurs, des artisans, des besoins et des usages potentiels. Les échanges ont montré l'intérêt de croiser les expériences entre territoires et de s'appuyer sur BâtiRoseau pour nourrir cette structuration.

François STREIFF, Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, a replacé la question dans un territoire où la filière couverture en chaume a largement disparu. L'enjeu porte davantage sur le roseau impropre à la couverture et sur des perspectives de paludiculture, notamment dans le cadre de la réhabilitation d'anciennes tourbières. Cette intervention a renforcé l'idée que les stratégies de valorisation doivent être adaptées aux réalités locales : patrimoine bâti, disponibilité de la ressource, savoir-faire existants, objectifs de gestion écologique et débouchés économiques.

Gestion des roselières : concilier biodiversité, coupe et valorisation de la biomasse

Élodie RÉMOND, Faustine SIMON de la Maison de l'Estuaire ont présenté le site de la réserve naturelle de l'estuaire de la Seine et les enjeux de gestion associés aux roselières. La réserve représente un espace majeur de biodiversité, où les roselières jouent un rôle essentiel pour de nombreuses espèces, notamment les oiseaux paludicoles. La visite a permis de rendre concrètes les contraintes évoquées le matin : accessibilité des parcelles, gestion de l'eau, hétérogénéité des habitats, calendriers de coupe et conciliation entre production de biomasse et préservation des espèces.

Les échanges ont insisté sur la date limite de coupe liée à la nidification, sur la nécessité de maintenir une mosaïque d'habitats et sur le fait qu'une roselière favorable à la biodiversité ne correspond pas toujours à une roselière optimale pour la production de roseau de couverture. La gestion doit donc arbitrer entre plusieurs objectifs : maintien de structures favorables aux oiseaux, rajeunissement de certaines zones, lutte contre la fermeture de milieux et maintien d'une activité de coupe viable.

Les coupes d'entretien réalisées pour maintenir cette mosaïque d'habitats représentent toutefois un coût pour les gestionnaires. Or, la biomasse issue de ces interventions, souvent constituée de roseau ancien ou de qualité insuffisante pour la couverture, n'est aujourd'hui que peu ou pas valorisée. La recherche de débouchés pour ce vieux roseau constitue donc un enjeu important : elle pourrait contribuer à réduire le coût des opérations d'entretien, à pérenniser les actions de coupe et, indirectement, à maintenir les conditions favorables à la biodiversité des roselières.

Le retour d'expérience normand a également montré la complexité de la chaîne de décision : propriétaires fonciers, gestionnaires, État, avis scientifiques, contraintes réglementaires et attentes des coupeurs. La possibilité de décaler certaines dates de coupe a été discutée, avec un rappel important : les gestionnaires ne sont pas seuls décisionnaires, les arbitrages relèvent d'une chaîne administrative et réglementaire plus large.

La coupe du roseau : un maillon stratégique mais fragile de la filière

Élodie DUBOURGUAIS, représentante du GAEC Les Roselières, a présenté lors de la visite sur site l'activité de coupe de roseau menée dans l'estuaire de la Seine, en lien avec la Maison de l'Estuaire et les contraintes propres à la gestion d'un espace naturel protégé. Son intervention a permis de rappeler que la coupe du roseau normand repose sur un équilibre fragile entre production d'une ressource valorisable en couverture, entretien écologique des roselières et respect des calendriers liés à la biodiversité. Le nombre de coupeurs de roseau normand a fortement diminué ces dernières années : alors qu'une dizaine d'entreprises intervenaient auparavant, il ne reste aujourd'hui plus que deux exploitants sur le site. L'estuaire de la Seine compte environ 1 000 hectares de roselières, dont près de 400 hectares sont mis à disposition pour la coupe. Cette surface ne doit toutefois pas être assimilée à une surface intégralement exploitable pour le roseau de couverture, certains secteurs comprenant de l'herbe, des arbres ou des zones peu coupables. Les surfaces effectivement coupées représenteraient aujourd'hui environ 200 hectares, dont environ 100 hectares pour le GAEC Les Roselières et 100 hectares pour la famille Bosschaert. Cette situation montre que la coupe reste principalement limitée par le manque de moyens humains, matériels et économiques, davantage que par la surface disponible. Les coupeurs doivent intervenir sur une période très courte, conditionnée par le séchage du roseau, les conditions météorologiques, l'accessibilité des parcelles humides et les dates limites liées au retour des oiseaux nicheurs. Élodie DUBOURGUAIS a également mis en avant les enjeux de reconnaissance et de protection du roseau normand, notamment à travers une réflexion autour de la labellisation ou de la qualification de cette ressource, afin de mieux la distinguer du roseau importé ou revendu sous des dénominations ambiguës. Ce point renvoie à un besoin plus large de traçabilité, de valorisation économique et de sécurisation de la qualité du roseau local. L'intervention a enfin souligné les contraintes matérielles et économiques de cette activité : coût élevé des machines, adaptation difficile du matériel aux terrains humides, besoin de main-d'œuvre sur des fenêtres d'intervention réduites, aléas climatiques, incertitudes sur les volumes réellement récoltables et fragilité des débouchés. Ce retour d'expérience met en

évidence que les coupeurs de roseau constituent un maillon clé de la filière, à la fois pour la couverture en chaume, la gestion écologique des roselières et les usages émergents du roseau dans le bâtiment. Il s'agit toutefois d'un maillon particulièrement fragile, qui nécessiterait un accompagnement spécifique en matière d'investissement, de reconnaissance de la qualité du roseau local, de sécurisation des débouchés et d'organisation collective.

29 avril 2026 Filière chaume : règles professionnelles, recherche, formation et structuration nationale

La seconde journée a été consacrée à la couverture en chaume et aux conditions de consolidation de la filière. Elle a abordé les attentes des propriétaires, les règles professionnelles, les campagnes de prélèvements, les travaux scientifiques, les bâtiments démonstrateurs, la formation et les suites collectives à donner.

Ouverture et rappel des objectifs

Guillaume DEGUILHEM a rappelé les objectifs du projet BâtiRoseau et les liens avec la première journée. Il a souligné que la valorisation hors couverture ne s'oppose pas à la couverture en chaume, mais s'inscrit dans une même logique de filière : sécuriser l'usage noble du roseau en couverture, mieux valoriser les fractions impropres à cet usage et produire des références utiles aux professionnels, aux maîtres d'ouvrage et aux territoires.

Le tour de table a permis de confirmer la diversité des participants : architectes, chercheurs, gestionnaires d'espaces naturels, représentants de parcs naturels régionaux, chaumiers, propriétaires de chaumières, organismes professionnels, structures d'appui et acteurs de la formation. Cette diversité a donné à la journée un caractère transversal, centré sur la mise en dialogue de l'expérience de terrain, des attentes des usagers et des démarches scientifiques.

Témoignage de l'Association des propriétaires de chaumières en Brière

Jean-Charles ALBERT et Jean-François AOUSTIN ont présenté le contexte briéron et les attentes des propriétaires de chaumières. Ils ont rappelé l'histoire du patrimoine chaumier en Brière : abandon d'une partie des chaumières dans les années 1950-1960, création du Parc naturel régional de Brière en 1970, politiques de réhabilitation dans les années 1970-1980, puis fin progressive des aides et apparition de dégradations prématurées à partir des années 2000-2010.

Le parc de toitures en chaume de Brière a été estimé à environ 3 000 toits. Les représentants de l'association ont insisté sur la tension actuelle : le chaume reste imposé dans certaines zones pour des raisons patrimoniales, alors même que certaines toitures se dégradent en moins de 20 ans, voire présentent des signes de dégradation dès les premières années, avec des coûts de réfection importants pour les propriétaires.

L'APCBrière, créée en 2017, rassemble environ 250 adhérents. Elle informe les propriétaires, mutualise de la documentation, accompagne certaines démarches juridiques, représente les propriétaires auprès des institutions et participe aux discussions sur les aides locales. Les représentants de l'association ont exprimé plusieurs attentes : meilleure traçabilité du roseau, suivi des toitures, constitution d'une base de données, qualification du matériau, règles professionnelles, reconnaissance des dégradations prématurées, aides financières adaptées et sécurisation assurantielle.

Les échanges ont fait ressortir la complexité des causes de dégradation. La provenance du roseau ne peut pas être considérée isolément : zone de coupe, conditions de stockage, qualité intrinsèque du lot, mise en œuvre, environnement de la toiture, ventilation, climat et développement fongique doivent être analysés conjointement. Les exemples néerlandais ont été évoqués comme source

d'inspiration, notamment pour la traçabilité des bottes, le contrôle des toitures et l'organisation collective de la profession.

Intervention des chaumiers et enjeux de pratiques professionnelles

Les interventions des chaumiers présents ont permis de replacer les enjeux de qualité et de durabilité dans les réalités concrètes du chantier. Stéphane JACQUES, chaumier en Normandie, a notamment insisté sur la nécessité de défendre les pratiques professionnelles exigeantes et de lutter contre les interventions insuffisamment maîtrisées, qui fragilisent l'image de l'ensemble de la filière. Christophe FERRERO, entreprise de couverture en chaume et représentant de l'ANCC, ainsi que Thierry RENARD, chaumier, ont également contribué aux échanges en apportant leur regard professionnel sur les conditions de mise en œuvre, la qualité du matériau, les responsabilités des entreprises et les besoins de structuration collective. Les échanges ont rappelé que la qualité d'une toiture en chaume ne dépend pas uniquement de l'origine du roseau, mais aussi de la compétence de l'entreprise, du soin apporté à la pose, du serrage, de la préparation du support, de la ventilation, des finitions, de l'entretien et du suivi de l'ouvrage dans le temps. La structuration de la filière doit donc éviter deux écueils : attribuer toutes les difficultés au seul roseau ou, inversement, les réduire à la seule mise en œuvre.

Les chaumiers ont souligné la nécessité de mieux objectiver la qualité des ouvrages, afin de protéger les propriétaires, les entreprises sérieuses et la crédibilité du matériau. Les échanges ont notamment montré l'intérêt de s'inspirer d'exemples étrangers, en particulier néerlandais et danois, où l'organisation professionnelle, la traçabilité du roseau, les exigences de mise en œuvre, les dispositifs de contrôle et la reconnaissance du métier apparaissent plus structurés. Ces références ne constituent pas des modèles directement transposables, mais elles montrent l'intérêt d'une approche collective associant règles techniques, contrôle des ouvrages, qualification des matériaux, formation et responsabilisation des acteurs.

La présence des chaumiers a également confirmé leur rôle indispensable dans les travaux scientifiques du projet BâtiRoseau. Ils contribuent à l'identification des chantiers, à la sélection des chaumières à prélever, à la fourniture de roseaux d'origines différentes, à l'analyse des pratiques de mise en œuvre et à la définition des paramètres à tester sur les démonstrateurs. Les règles professionnelles, les essais feu, les suivis hygrothermiques et les recherches sur la durabilité ne peuvent donc pas être construits uniquement comme des démarches de laboratoire : ils doivent rester connectés aux gestes du métier, aux contraintes économiques des entreprises, aux conditions de chantier et aux retours d'expérience des professionnels. L'enjeu est de faire des chaumiers non seulement des bénéficiaires de la structuration de la filière, mais aussi des contributeurs centraux à la production des références techniques communes.

Enfin, les discussions ont mis en évidence un besoin fort de formation, de transmission et de reconnaissance professionnelle. L'ouverture prévue d'un parcours de formation au CQP couvreur chaumier à Saint-Brévin constitue à ce titre un levier important pour répondre au déficit de main-d'œuvre qualifiée, homogénéiser les pratiques et sécuriser la qualité des ouvrages.

Règles professionnelles et reconnaissance technique

Arthur HELLOUIN DE MENIBUS, MATELOW, et Coralie GARCIA, COCON, ont présenté l'état d'avancement du travail engagé pour caractériser les couvertures en chaume. Leur intervention a rappelé que la reconnaissance d'une technique constructive comme technique courante ne repose pas uniquement sur la formalisation de pratiques existantes, mais sur la capacité à démontrer l'aptitude à l'usage du procédé dans des conditions maîtrisées. Quatre exigences ont été rappelées : le respect de la réglementation applicable, la qualification du matériau et son adéquation à l'usage visé, la validation de règles de conception et de mise en œuvre, ainsi que la formation des personnels intervenant sur les chantiers. Les règles professionnelles doivent donc permettre de transformer un savoir-faire traditionnel, aujourd'hui porté par un nombre limité de professionnels, en cadre technique partagé, lisible par les maîtres d'ouvrage, les maîtres d'œuvre, les assureurs, les bureaux de contrôle et les organismes de formation.

L'intervention a précisé que le chaume demeure aujourd'hui une technique non courante. Cette situation ne signifie pas que le procédé est impossible à assurer ou à prescrire. Cependant, Les

maîtres d'ouvrage, les maîtres d'œuvre et les contrôleurs techniques ont besoin de preuves de performances et de références consolidées pour apprécier les conditions d'emploi du chaume, les limites du domaine d'application, les points de vigilance en conception, les prescriptions de mise en œuvre et les performances attendues. Les règles professionnelles doivent ainsi s'articuler avec des preuves de performance, des essais, des retours d'expérience documentés, des références de chantier et une formation adaptée. Elles constituent un levier de sécurisation technique, mais aussi un outil de dialogue avec les acteurs de l'assurance et de la prescription.

Les essais feu ont occupé une place importante dans les échanges. Les intervenants ont rappelé que les données disponibles en réaction au feu restent partielles et parfois difficiles à comparer. Or cette caractéristique est une donnée de référence, qui nécessite d'être connue, en particulier pour le développement du bardage extérieur en chaume. Des essais d'orientation sont programmés à l'automne 2026 pour identifier les paramètres d'influence (nature du roseau, serrage, sens du roseau...).

La durabilité a constitué un autre point central de l'intervention. Les échanges ont rappelé que la durée de vie d'une couverture en chaume dépend d'un ensemble de facteurs combinés, et non d'un paramètre unique : qualité du roseau, provenance, conditions de coupe et de stockage, humidité, salinité, serrage, pente, support, ventilation, exposition, environnement immédiat du bâtiment et conditions climatiques. Ces paramètres doivent être mis en relation avec la conception de la toiture et les choix de mise en œuvre. Les intervenants ont insisté sur l'importance des cinétiques d'humidification et de séchage, car la durabilité du chaume dépend fortement du temps pendant lequel le matériau reste humide. Une toiture capable de sécher rapidement limite les conditions favorables au développement fongique, tandis qu'une humidité persistante peut accélérer les mécanismes de dégradation.

Le travail de caractérisation vise à préciser les conditions favorables au bon comportement de l'ouvrage dans le temps, les configurations à risque, les points de vigilance en conception et les exigences de contrôle. Le rôle du serrage, de la pente, du support et de la ventilation devra notamment être mieux objectivé. Les travaux engagés dans BâtiRoseau, notamment les analyses fongiques, les caractérisations physico-chimiques et les suivis hygrothermiques, doivent permettre de relier les observations de terrain aux paramètres mesurables de vieillissement du matériau.

Les questions thermiques ont également été abordées à travers les essais de chaleur spécifique et des mesures de résistance thermique mesurées in situ à l'échelle paroi. Ces données sont utiles pour mieux intégrer le chaume dans les calculs thermiques (économie d'énergie et confort d'été) et dans les approches liées à la RE2020.

Campagnes de prélèvements et travaux scientifiques

Virginie SÉGUIN a présenté les travaux de l'Université de Caen Normandie sur la microfonge et les processus de dégradation fongique des couvertures en chaume. Ces recherches visent à mieux comprendre les conditions dans lesquelles certains champignons peuvent contribuer à l'altération prématurée du roseau. L'objectif est de constituer une base de données sur la qualité fongique des roseaux, d'obtenir des données sur l'effet de la salinité, les antifongiques, la croissance fongique, l'activité cellulolytique, et de développer des méthodes de détection / quantification moléculaire de genres tels que *Fuscopori* et *Trichoderma*.

L'intervention a rappelé un point essentiel : la présence de champignons sur le roseau est normale et ne constitue pas en soi une preuve de dégradation anormale. L'enjeu scientifique porte sur la quantité, la diversité, les genres présents, les conditions de développement et les corrélations avec l'état des toitures. La comparaison entre toitures dégradées et toitures saines est donc indispensable pour éviter des interprétations trop rapides.

Désiré NDAHIRWA, Fériel BACOU et Hafida ZMAMOU ont présenté les travaux d'UniLaSalle Rouen consacrés à la caractérisation physico-chimique du roseau. Ces analyses complètent le volet fongique en documentant les propriétés du matériau : conductivité, teneur en sodium, comportement face à l'eau, capacités d'absorption et de séchage, composition chimique et propriétés susceptibles d'influencer la durabilité ou les usages hors couverture. Ces données doivent permettre de mieux comprendre les différences entre lots, provenances et conditions

d'exposition, mais aussi d'alimenter les réflexions sur les valorisations du roseau dans d'autres systèmes constructifs.

Quentin DUVAL est un appui important pour la campagne de prélèvements, en lien avec le Parc naturel régional de Brière, les chercheurs, les propriétaires et les chaumiers. Son rôle consiste notamment à faciliter l'organisation des prélèvements, la collecte des informations contextuelles, les échanges avec les propriétaires de chaumières et les entreprises, ainsi que la documentation précise des situations étudiées.. La campagne devra intégrer des toitures présentant des dégradations, mais également des toitures saines, seules à même de constituer des références comparatives solides.

Bâtiments démonstrateurs et supports d'essais

Guillaume DEGUILHEM a présenté le rôle des bâtiments démonstrateurs dans BâtiRoseau. Ces ouvrages doivent produire des références utiles à la filière, comparer des variantes en situation réelle, traduire concrètement les travaux de recherche et servir de supports pédagogiques, professionnels et institutionnels.

Les projets évoqués comprennent un démonstrateur au Parc naturel régional de Brière, un démonstrateur au CFA de Saint-Brévin, avec réalisation des plans par des étudiants de l'École Supérieure du Bois et fabrication par les apprentis du CFA, ainsi qu'une couverture instrumentée à l'Université Gustave Eiffel de Bouguenais. Des supports complémentaires pourraient être identifiés à Saint-Hilaire-de-Riez, à Saint-Joachim ou via un appel à manifestation d'intérêt auprès de maîtres d'ouvrage disposant de couvertures en chaume à rénover.

Les échanges ont permis d'identifier plusieurs paramètres potentiels à tester : serrage, diamètre des brins, origine du roseau, salinité, ventilation, support continu ou discontinu, exposition, pente, sens de pose, rives, ruissellement et conditions de chantier. Les participants ont toutefois souligné qu'un démonstrateur ne peut pas tout tester à lui seul. Il faudra donc sélectionner collectivement les variables les plus pertinentes et construire progressivement un réseau de supports comparables.

Les chaumiers ont rappelé que les démonstrateurs doivent rester représentatifs de conditions réelles de pose. Les chercheurs ont insisté sur la nécessité de maîtriser les variables pour produire des données interprétables. Les maîtres d'ouvrage devront être clairement informés de la dimension expérimentale des variantes testées, notamment lorsque certaines configurations peuvent comporter un risque de comportement moins favorable. Tous les participants ont souligné que le suivi devra dépasser la durée stricte du projet, car la durabilité du chaume se mesure sur plusieurs années voire plusieurs décennies.

Formation et montée en compétence

La formation a été identifiée comme un levier central de structuration de la filière chaume. Les règles professionnelles ne pourront produire d'effets que si elles sont appropriées par les professionnels, transmises aux nouveaux entrants et intégrées dans les pratiques de chantier. Portée par la CAPEB Normandie, cette formation doit ouvrir en septembre 2026 au BTP CFA Loire-Atlantique, site de Saint-Brévin-les-Pins, en alternance, sur une durée de dix mois, avec 12 semaines en centre de formation. Elle s'adresse aux professionnels du bâtiment, aux jeunes diplômés titulaires notamment d'un CAP ou BP en couverture ou charpente, ainsi qu'aux adultes en reconversion. Les contenus portent sur la maîtrise des techniques de pose, l'organisation de l'intervention, le contrôle des ouvrages, la sécurité, la gestion des équipements et la réalisation de chantiers dans les règles de l'art.

Pascal DUFOUR, CAPEB Normandie, a présenté cette séquence en lien avec le BTP CFA Loire-Atlantique, qui n'était pas présent lors de la séquence mais dont le projet de formation constitue un point d'appui important pour la filière. Cette ouverture répond à un besoin concret et s'appuie sur plusieurs acteurs de la filière, dont la CAPEB, l'ANCC et le Parc naturel régional de Brière. Les échanges ont souligné que le secteur reste confronté à un nombre limité d'entreprises spécialisées, alors que les besoins augmentent sous l'effet de la restauration du bâti ancien, du développement des matériaux biosourcés. La formation devra progressivement intégrer les connaissances issues de BâtiRoseau, en articulation avec les règles. Elle pourra également bénéficier d'une ouverture internationale, notamment à travers les liens évoqués avec le Danemark, référence en matière de formation au métier de chaumier.

Structuration de la filière

La séquence finale a confirmé la nécessité de passer d'initiatives dispersées à une dynamique collective plus lisible, mieux coordonnée et inscrite dans la durée.

Les échanges ont montré que la structuration de la filière ne peut pas être pensée uniquement à partir de la couverture en chaume. Elle doit intégrer l'ensemble de la chaîne de valeur du roseau, depuis les gestionnaires d'espaces naturels et les coupeurs jusqu'aux chaumiers, architectes, maîtres d'ouvrage, organismes de formation, chercheurs et acteurs des autres valorisations. Les gestionnaires d'espaces naturels jouent un rôle déterminant dans la gestion des roselières, la préservation de la biodiversité, l'organisation des calendriers de coupe et la production de biomasse issue de l'entretien. Les coupeurs constituent, quant à eux, un maillon essentiel mais fragile : sans sécurisation de leur activité, de leurs moyens matériels, de leurs débouchés et de la reconnaissance de la qualité du roseau local, il sera difficile de consolider la ressource disponible pour la couverture comme pour les autres usages du bâtiment.

La structuration doit également intégrer la dynamique émergente autour des valorisations hors couverture. Les échanges des deux journées ont montré que les roseaux issus des coupes d'entretien, des refus de tri, de la pose ou de la dépose représentent des flux encore insuffisamment valorisés. Leur mobilisation suppose de travailler collectivement sur la logistique, le stockage, le broyage, le calibrage, la qualification de la matière, les débouchés économiques et les conditions de mise en œuvre. Ces usages complémentaires ne doivent pas être envisagés comme concurrents de la couverture en chaume, mais comme des leviers de consolidation de la filière, en améliorant l'équilibre économique des coupes, en réduisant les déchets et en ouvrant de nouveaux débouchés pour le roseau.

Les échanges ont également rappelé que la filière ne peut pas être structurée uniquement à l'échelle nationale. Les réalités locales restent déterminantes : types de roselières, volumes disponibles, présence ou non de coupeurs, usages patrimoniaux, pratiques de couverture, documents d'urbanisme, aides locales, contraintes réglementaires et enjeux de biodiversité. La structuration doit donc articuler un cadre commun national et des déclinaisons territoriales adaptées. Le projet BâtiRoseau joue actuellement ce rôle de mise en lien, en rassemblant des initiatives jusqu'ici dispersées et en créant un espace commun de dialogue entre acteurs qui n'avaient pas toujours l'habitude de travailler ensemble.

L'ANCC, en tant qu'association existante représentant les couvreurs chaumiers, apparaît comme un acteur important pour pérenniser et développer cette dynamique. Elle dispose d'une légitimité professionnelle pour porter les enjeux du métier, contribuer à la diffusion des règles professionnelles, accompagner la montée en compétence et représenter les entreprises de couverture. Toutefois, les échanges ont également montré que la structuration d'une filière roseau et chaume ne peut pas reposer uniquement sur la représentation des chaumiers. Si l'ANCC souhaite contribuer à représenter plus largement la filière, elle devra être en capacité de porter ou de relayer la voix de l'ensemble des maillons concernés : coupeurs, gestionnaires d'espaces naturels, propriétaires, organismes de formation, acteurs de la recherche, maîtres d'ouvrage, prescripteurs et porteurs de solutions de valorisation hors couverture.

Le comité stratégique a permis d'ouvrir un cadre de travail constructif, honnête et sans jugement, fondé sur la reconnaissance des contraintes de chacun et sur la recherche commune de solutions. Une volonté réelle de collaboration s'est exprimée au cours des deux journées, malgré la diversité des attentes et des difficultés rencontrées par les différents acteurs. Ce comité a ainsi contribué à fédérer la filière, à rendre visibles ses fragilités, mais aussi ses ressources, ses savoir-faire et ses capacités d'innovation. Le projet BâtiRoseau continuera à soutenir cette dynamique de structuration, en facilitant les échanges, en produisant des références partagées et en accompagnant l'émergence d'un cadre collectif plus stable pour la filière chaume et roseau.

Conclusion

Le comité stratégique BâtiRoseau des 28 et 29 avril 2026 a confirmé la pertinence d'une approche intégrée de la filière chaume et roseau. La première journée a montré que le développement de nouveaux usages suppose de comprendre la roselière comme milieu vivant, soumis à des contraintes écologiques fortes et à des conditions de coupe exigeantes. La seconde journée a montré que la consolidation de la couverture en chaume suppose de produire des références communes, d'objectiver les facteurs de durabilité, de former les professionnels et de renforcer la traçabilité et la reconnaissance technique.

Les participants ont exprimé des attentes convergentes : préserver les roselières, maintenir les savoir-faire, sécuriser les propriétaires, reconnaître les professionnels de qualité, développer des débouchés pour les fractions non couvertures, produire des données scientifiques robustes et rendre la filière plus lisible pour les prescripteurs, assureurs et maîtres d'ouvrage.

BâtiRoseau apparaît ainsi comme un cadre de travail stratégique pour faire dialoguer ces enjeux. Le projet ne pourra pas résoudre immédiatement l'ensemble des difficultés, mais il permet de structurer une méthode : réunir les acteurs, documenter les pratiques, mesurer les phénomènes, tester en situation réelle, former, capitaliser et organiser les conditions d'une filière plus robuste, plus crédible et mieux coordonnée.